



7800, boul. Métropolitain Est, Anjou – Montréal, Québec, CANADA, H1K 1A1

Tél. : 514-352-9403, Courriel : info@clubdejudo-torii.com

Site web : <http://clubdejudo-torii.com>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

PROCÈS-VERBAL

Club de judo Torii - Anjou

4 novembre 2019

OUVERTURE DE LA RÉUNION, QUORUM, NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Ouverture de la réunion à 18h45. Le quorum de 21 personnes est atteint. Eric Debargis agit à titre de président de la réunion, sur proposition de Maël Stawarz, secondé par Bernard Stawarz. Dany Houde agit à titre de secrétaire, sur proposition de Maël Stawarz, secondé par Bernard Stawarz.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté sans modification, sur proposition de Bernard Stawarz, secondé par Maël Stawarz.

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2018

Le procès-verbal de l'AGA 2017 est adopté avec modification sur proposition de Maël Stawarz, secondé par Steve Murray.

Modification : Page 3 – Le nom de Steve Mazouzi aurait dû se lire Steve Murray.

MOT ET RAPPORT DU PRÉSIDENT ÉRIC DEBARGIS

Eric Debargis mentionne que l'année qui se termine était la première année en tant que directeur technique de Cédric Stawarz sans la tutelle de Réjean Lavoie. Il mentionne aussi que le club a tenu pour une autre année les Jeux de Montréal.

Il mentionne aussi que le nombre d'adhérent au club est en baisse par rapport à l'ère Réjean Lavoie qui avait une politique de recrutement plus agressive, le noyau que nous avons actuellement est plus motivé et participatif que par le passé. Selon lui, avec la disponibilité actuelle des locaux et le nombre de membre la situation est presque idéale en termes d'utilisation.

Il mentionne aussi que Fati Merah continue de s'occuper des cours dit « Élites » et il la remercie pour sa collaboration. Il mentionne aussi que le club cherche de la relève à l'interne plutôt qu'à l'externe afin de combler les postes d'entraîneurs.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Procès-verbal, 4 novembre 2019

RAPPORT DU DIRECTEUR TECHNIQUE CÉDRIC STAWARZ

Cédric Stawarz débute en remerciant les gens présents et ceux qui s'impliquent dans les activités du club.

Il mentionne que nous sommes à la deuxième année avec les nouvelles divisions de classe par rapport à l'âge et aux grades. L'adaptation s'est somme toute bien faite et les membres sont plus présents en classe et un regain de motivation de leur part. C'est la même chose en compétition, de plus en plus d'athlète motivé se présente sur les tatamis.

Il mentionne que cette année, nous n'avons pas eu de participant au Championnat canadien puisque nos athlètes de haut niveau ont soit pris leurs retraites du judo ou changé de club.

Il mentionne que le club continue de s'impliquer dans l'organisation d'événement d'envergure comme les Jeux de Montréal. Le club a d'ailleurs reçu la confirmation qu'il allait aussi organiser l'édition 2020. Quant au stage d'été, l'édition 2019 s'est faite en partenariat avec le club de Réjean Lavoie (Judo Kaï). Cette édition fut un franc succès par sa localisation et sa participation de plus ou moins 100 athlètes, le taux de participation peut s'expliquer par la tenue du séminaire des entraîneurs la même fin de semaine. L'édition 2020 se passera de la même façon.

Concernant les athlètes de haut niveau qui quittent le club, il mentionne que le club s'avère actuellement à développer une relève interne en matière d'entraîneur afin d'éventuellement ouvrir un sport-étude.

En terminant, il mentionne que quatre athlètes ont obtenu leur grade de shodan soit : Dany Houde, Amine Boukhou, Marco Beauchemin et Laurent Génier. Aussi François-Xavier Boulé a obtenu son nidan.

RAPPORT DU TRÉSORIER DU CLUB ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2018-2019

Dany Houde présente les états financiers du club, le club a terminé l'année avec un déficit de 4 412.69\$ qui s'explique en grande partie par les mauvaises créances des membres qui s'élèvent à 9 740.43\$.

Steve Murray demande si le club fait quelque chose en particulier pour recouvrir les sommes dues. Dany Houde et Bernard Stawarz mentionne que le club applique depuis cette année une nouvelle politique de paiement minimum de 250\$ à l'inscription et que le club tente de limiter dans le temps les versements

MODIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DU CLUB

Eric Debargis mentionne que le CA a apporté trois modifications aux règlements généraux du club, des copies papier se trouvent à l'avant.

Ajout de la possibilité pour le directeur technique de siéger sur le conseil d'administration à titre d'administrateur seulement, avec ou sans vote.

Suppression du deuxième poste de vice-président.

Modification des conditions d'éligibilité pour être administrateur au sein du conseil d'administration pour permettre à deux membres d'une même famille d'être en même temps sur le C.A. et ce peu importe leur lien (parent, enfant, frère, sœur, etc.).

Steve Murray propose que le club priorise les candidatures externes avant celles du directeur technique ou d'un deuxième membre d'une même famille quand il n'y a pas de manque d'effectif sur le conseil d'administration. Eric Debargis mentionne qu'il est d'accord avec la proposition et que le conseil d'administration adoptera la modification au courant de l'année en cours et qu'elle sera votée à la prochaine assemblée générale. La proposition est secondée par Marie-Ève Lavoie.

Les articles 27.3 et 29.1 devront aussi être modifiées pour refléter la suppression du poste de deuxième vice-président.

Les modifications aux règlements généraux sont proposées par Maël Stawarz et secondé par Caroline Daniel.

VARIA

Amine Boukhou demande si le club compte prolonger les cours pendant l'été. Cédric Stawarz mentionne que si la demande est suffisante c'est possible. Il faut un minimum de 10 personnes pour que l'utilisation soit justifiable auprès de l'arrondissement.

NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Eric Debargis agit à titre de président d'élection et Dany Houde agit à titre de secrétaire d'élection, sur proposition de Maël Stawarz, secondé par Caroline Daniel et Mohamed Chibani.

RAPPEL SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

Eric Debargis mentionne que Bernard Stawarz, Carl Guillemette, Samia Djerourou et Laurence Gamache sont en réélection cette année. Bernard Stawarz et Laurence Gamache se représentent et Carl Guillemette et Samia Djerourou quittent leurs fonctions.

Jolan Stawarz, Caroline Daniel et Tristan Gervais-Keuninckx posent leur candidature comme administrateur.

Éric Debargis déclare les cinq candidats élus par acclamation.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Procès-verbal, 4 novembre 2019

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tous les candidats sont élus par acclamation.

Le conseil d'administration pour l'année 2018-2019 sera composé des personnes suivantes :
Eric DeBargis, Dany Houde, Laurence Gamache, Mohamed Abane, Caroline Daniel, Tristan Gervais Keuninckx, Bernard Stawarz, Jolan Stawarz et Meriem Robai.

ANNONCE DE LA TENUE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La prochaine réunion du nouveau conseil d'administration se déroulera immédiatement après la levée de l'assemblée générale annuelle.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 2019

Levée de l'assemblée à 19h50.

INFORMATIONS DE CLÔTURE :

Le présent procès-verbal fut rédigé par Dany Houde.

- La durée de l'assemblée générale annuelle fut de 1 heure 20 minutes (1h05).
- Tous les points à l'ordre du jour furent traités par l'Assemblée générale annuelle.
- Ce procès-verbal est rédigé sur quatre (4) pages.
- La date de la prochaine réunion de l'assemblée générale annuelle n'a pas été déterminée.

Pièces Jointes : Règlements généraux modifiés et bilan financier 2018-2019



Club de Judo Torii - État des résultats

pour la période du 1er septembre 2018 au 31 août 2019

	2018-2019	2017-2018
Ventes de services et biens		
Inscriptions / Cours de judo	96 222.09	118 711.57
Affiliations	16 475.00	22 415.00
Ventes de judogis et ceintures	8 270.41	11 177.00
Revenus divers	900.00	2 327.60
Commandites, Subventions	16 253.68	23 743.50
Inscriptions / Jeux, Tournois	3 317.50	296.00
Stage d'été	8 260.00	12 842.60
	149 698.68	191 513.27
Ventes nettes de services et biens		
	149 698.68	191 513.27
Coût des services et marchandises vendues		
Affiliations	17 307.97	22 126.95
Achats de judogis et ceintures	5 632.37	12 550.31
Achats de médailles, trophées	340.61	1 537.13
Dépenses d'activités	11 890.85	4 949.70
Frais de location	2 278.77	1 720.50
Frais de déplacements	3 384.23	4 816.37
Hébergements, repas	1 400.13	7 839.46
Aide financière du Club aux athlètes	275.00	3 900.00
Frais de formation - Entraîneurs	1 477.28	1 612.47
Frais de transport	531.19	2 109.18
	44 518.40	63 162.07
Coût des services et mdses vendues		
	44 518.40	63 162.07
Bénéfice brut (perte brute)	105 180.28	128 351.20
Frais d'exploitation		
Salaires	86 765.67	93 857.47
Salaires - Contributions Employeur	6 471.32	8 401.41
Salaires - Vacances	4 122.19	4 084.70
CNT, CSST	1 548.75	1 731.67
Téléphonie, Internet	2 665.28	2 253.82
Honoraires / Frais professionnels	2 842.75	12 625.87
Dépenses informatiques	1 586.83	2 732.37
Frais de bureau	1 188.82	1 359.09
Frais d'impression/Promo/Publicité	156.60	1 670.20
Frais bancaires	154.97	427.33
Frais cartes de crédit	2 089.79	1 820.06
Frais gouvernementaux		678.36
	109 592.97	131 642.35
Total des frais d'exploitation		
	109 592.97	131 642.35
Bénéfice net (perte nette)	(4 412.69)	(3 291.15)

Actif

Caisse Desjardins	20 214.93
Caisse Desjardins ES1	10 837.21
Paypal	179.79
Petite caisse	171.25
Comptes recevables	9 740.43

Total de l'actif

41 143.61

Passif

Dépôts clients	27 745.41
Vacances à payer	4 437.17
DAS / Fédéral	1 808.07
DAS / Provincial	3 084.40

Total du passif

37 075.05

Capitaux

Capital	39 680.27
Bénéfices non répartis	(31 199.02)
Bénéfice net (Perte nette)	(4 412.69)

Capitaux

4 068.56

Total du passif et de l'avoir

41 143.61